

**Organisateur** : Jean-Luc Petitpont  
**Contact** : tel 06 14 68 17 22  
courriel: [jlpetitpont@gmail.com](mailto:jlpetitpont@gmail.com)

**Niveau** : moyen

## RANDONNÉE ET BATEAU DANS LES CALANQUES



Nous profiterons de ce week-end pour visiter les calanques de Cassis par mer et par terre .  
Le bateau à moteur long de 6,50 mètres peut accueillir 5 personnes.

Nous pourrions nous baigner du bateau et randonner dans les calanques. Toutefois le programme variera en fonction de la météo et de la réglementation du parc des calanques. En effet de juin à septembre, les conditions d'accès au parc sont fixées quotidiennement.

## Renseignements:

Nombre de participants: 5 (y compris l'organisateur)

Transport: à la charge des participants.

Aller: Samedi 14 juin- Départ Paris Lyon à 7h19- Arrivée à gare de Cassis à 11h30

Retour: Dimanche 15 juin- Départ Cassis à 18h30 - Arrivée à Paris Lyon à 22h53

(Horaires indicatifs à vérifier et à confirmer)

Hébergement: En étoile et sans portage

Hôtel au centre de Cassis.

Possibilité de quelques chambres individuelles en payant un supplément .

Repas:

Dîner du samedi au restaurant et petit déjeuner du dimanche inclus dans le prix.

Les piques-niques du samedi et du dimanche midi sont à votre charge.

Possibilité de faire les courses sur place.

Niveau physique: Moyen

Dénivelé journalier de l'ordre de 300 mètres.

Les randonnées se font sur un terrain montagneux.

Equipement

Chaussures de marche, bâtons, maillot de bain, crème solaire, gourde d'eau, cape de pluie....

Coût prévisionnel: 110 euros à régler à l'inscription, comprenant l'hébergement, le repas du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche, frais administratifs , navette , carburant pour le bateau.

Le transport (billets SNCF) est à la charge de chaque participant.

Pour en savoir plus: carte IGN les calanques de Marseille à Cassis

Sortie avec accord de l'organisateur : Cette sortie étant avec accord de l'organisateur vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris pour la liste d'attente.

Procédez de préférence par demande d'accord en ligne lors du processus d'inscription.

Assurance annulation : Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et demandez le dépliant au Club.

